



FICHE PAYS ECOSSE



Accéder au site pour
organiser votre voyage

www.readytogo.fr

Pays : Ecosse
Capitale : Edimbourg
Langues : anglais
Population : 5 295 000 hab.
Densité : 64 hab/km²
Superficie : 78 783 km²
Monnaie : Livre Sterling
Fuseau horaire : UTC+00:00
Domaine internet : .scot
Indicatif téléphonique : +44

www.readytogo.fr

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé en Ecosse est le NHS (National Health Service). Il s'agit du même système de soin pour tout le Royaume-Unis. Les soins prodigués sont d'excellente qualité et l'Ecosse possède de nombreuses infrastructures sanitaires modernes et bien équipées.

Dès votre arrivée dans le pays vous devez vous inscrire auprès d'un GP (General Practitioner) qui est l'équivalent d'un généraliste. Il sera le seul à vous dire si vous pouvez ou non aller voir un spécialiste. Les soins sont gratuits tout comme l'accès aux urgences. Les médicaments prescrits par le généraliste sont remboursés avec un forfait.

Avant de partir, protégez-vous avec une assurance santé comme World Pass au cas où vous devriez consulter un spécialiste ou vous rendre dans un établissement privé.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour partir découvrir l'Ecosse. Il est, par ailleurs recommandé par l'Institut Pasteur, de mettre à jour son calendrier vaccinal :

- **DTPolio :** cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite. Pensez également aux vaccins suivants qui peuvent être recommandables pour ne pas avoir de problèmes de santé en Ecosse :
- **Hépatite A :** le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour les personnes désirant séjourner pour une longue durée ou celles qui comptent s'installer dans des régions à conditions sanitaires incertaines ou dans des zones isolées.
- **Hépatite B :** ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.

MALADIES

Il n'y a pas de risques sanitaires ou de maladies répandues en Ecosse, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

- **La diarrhée du voyageur :** est un cas assez fréquent quand on voyage. Émanant des aliments et de l'eau, elles peuvent être bénignes ou sévères.
- **Les Tiques :** ces derniers peuvent transmettre la maladie de Lyme. Les premiers symptômes sont une forte fièvre mais la morsure peut entraîner d'importantes lésions cérébrales si elle n'est pas soignée. N'essayez jamais d'enlever une tique seul. Rendez-vous en pharmacie ou chez un médecin traitant.

SOINS	TARIFS
Consultation chez un généraliste	120 £ (135 €)
Consultation chez un spécialiste	200 £ (225€)

Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen ou un étudiant inscrit à un cursus de plus de 6 mois, vous bénéficierez des soins gratuits ou du ticket modérateur du NHS (National Health Service).

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- L'attente peut être assez longue dans le public surtout pour la consultation de spécialistes et de kinésithérapeutes.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Les soins peuvent vite revenir chers et les consultations ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

NUMÉROS D'URGENCE **UTILES**

Composez
le **999** ou le **112**
(numéro d'urgence européen)

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-ecosse

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

CONSEILS **WORLD PASS**

Pour un séjour en Ecosse, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre assureur au moins 15 jours avant la date de départ. La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée au système de sécurité du Royaume-Unis.

Toutefois, sachez que les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile



www.readytogo.fr